

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 01 décembre 2022 à 18h30 à la Mairie

Membres du Conseil Municipal présents :

Michel CAPPÉ, Nadine CONTANT, Pascal POTIER, Frédéric RZEPKA, Isabelle RICART, Sylvette GRANDPIERRE, Jean-Michel BELOTTI, Valérie BÉLOTTI, J-Louis JEANSON,

Excusé-e-s : Jean Luc OURIET,

Administratif : Mmes Brigitte CAPPE et Maude PIERRE

ORDRE DU JOUR :

Présentation de la nouvelle secrétaire de Mairie aux conseillers municipaux

M. le Maire présente Mme Maude PIERRE qui, depuis le 14 novembre 2022 occupe les fonctions de secrétaire de mairie en vue du remplacement de Mme Brigitte CAPPÉ qui prétend à sa retraite le 31 décembre 2022. Le conseil municipal lui souhaite la bienvenue.

Délibération pour achat chaises pour la Mairie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte l'achat de 20 chaises pour la mairie pour un montant de HT 1100 €

Délibération pour photocopieur

Le photocopieur actuel ne fonctionne plus très bien aussi, il serait nécessaire de le changer. L'agence BUROCOPIE de Saint Dizier nous propose du matériel XEROX.

Proposition n° 1 : achat du matériel 3 368,40 € HT avec contrat de maintenance sur 21 trimestres
ou

Proposition n° 2 : location sur 63 mois, 70.19 € HT /mois, avec contrat de maintenance sur 21 trimestres

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet un avis favorable pour la proposition n° 1- Achat du matériel avec maintenance sur 21 trimestres.

Délibération : demande de subvention par le Lycée ALMEA

Le lycée ALMEA demande l'attribution d'une subvention de 65 € pour un élève résident dans notre commune. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité émet un avis défavorable.

Délibération pour décision modificative n° 1

La dépense concernant le FPIC est plus élevée que celle prévue au budget primitif 2022 de ce fait, afin de pouvoir régler cette dépense, il serait souhaitable de réduire le compte 615231 d'un montant de 2500 € et de créditer le compte 7392221 du même montant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette décision modificative dans sa globalité.

Délibération pour attribution prime spécifique suite au départ en retraite de la secrétaire de mairie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte qu'une prime spécifique soit versée à la secrétaire de mairie.

Prévision travaux 2023

- Etude Eglise d'Arzillières.

Les demandes de subvention sont faites. Nous attendons les réponses de la DRAC, de la Région et du Département.

- Installation miroir rue de Blaise

Le maire propose l'installation d'un miroir rue de Blaise.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

DIVERS :

Eau potable : la Communauté de Communes Vitry Champagne et Der réfléchi aux différentes propositions faites par VEOLIA Eau

VŒUX DU MAIRE : dimanche 15 janvier 2023 à 16h

Séance levée à 20h15

Le Maire, Michel CAPPÉ